Rapport de M. l'Inspecteur d'Académie sur la SItuation de l'Enseignement Primaire dans le Département de l'Aisne en 1911.

Numéro d'inventaire : 1979.37260
Auteur(s) : Camille Peltier
Type de document : livre
Imprimeur : Imp. de la Démocratie de l'Aisne
Date de création : 1911
Description : Couverture papier déchirée. Papier jauni se délitant sur les bords.
Mesures : hauteur : 239 mm ; largeur : 157 mm
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Nom du département : Aisne
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 19
Lieux : Aisne

Aisne
1910

RAPPORT

DE

M L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

SUR LA

Situation de l'Enseignement Primaire

dans le Département de l'Aisne

EN 1911

LAON
Imp. de la DÉMOCRATIE DE L'AISNE, 22, Rue Saint-Jean
—
1911

RAPPORT

DE

M. L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

sur la Situation de l'Enseignement Primaire

dans le département de l'Aisne en 1911.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire public et privé, dans le département de l'Aisne, pendant l'année 1910-1911.

I.

SITUATION DES COMMUNES AU POINT DE VUE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE.

Toutes les communes du département possèdent au moins une école publique à l'exception de 13 communes qui sont rattachées à des localités voisines pour l'entretien d'une école publique. Cette mesure pourrait s'étendre, sans inconvénients, à un certain nombre d'écoles qui ont un chiffre d'élèves insignifiant. Deux écoles facultatives, celle de Fontenoy (école spéciale de filles) et celle de Fontaine-lès-Vervins (école maternelle), sont à la charge des communes.

II.

STATISTIQUE DES ÉCOLES.

Au total le nombre des écoles primaires publiques du département est de 1.227 se répartissant ainsi :

322 écoles spéciales de garçons, 320 écoles spéciales de filles,

579 écoles mixtes et 6 écoles primaires supérieures, 4 de garçons, 2 de filles.

Le nombre des écoles privées était de 75 en 1909 ; il est de 76 en 1910.

Au total, le nombre des écoles primaires, tant publiques que privées, a augmenté de 2 (1.303 au lieu de 1.301).

Le chiffre des écoles maternelles n'a pas varié : 39 écoles publiques, 11 privées, soit 50 au total.

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 1.977, en augmentation de 19 classes dont 12 dans les écoles publiques, soit une classe pour 267 habitants.

III.

Personnel enseignant.

Au commencement de l'année 1911, le personnel enseignant du département comptait 912 instituteurs et 922 institutrices. Pour la première fois, le nombre des institutrices dépasse celui des instituteurs : 1° en raison de l'augmentation continue des classes enfantines exclusivement confiées à des institutrices ; 2° parce que le personnel féminin se substitue de plus en plus aux instituteurs — conformément à la loi de 1886 — dans les écoles mixtes dont l'effectif scolaire diminue parallèlement à la dépopulation des campagnes. L'écart entre les deux nombres ne peut qu'augmenter parce que les créations d'emplois dans les écoles de garçons sont très rares en raison de la diminution du chiffre de la population du département.

Voici la division par classes des instituteurs et institutrices :

Instituteurs.		Institutrices.	
1re classe	130	1re classe	53
2e —	299	2e —	123
3e —	177	3e —	171
4e —	149	4e —	228
5 —	99	5e —	221
Stagiaires	58	Stagiaires	126
Total	912	Total	922